



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 20.10.2021

Numéro de publication: HR02-1005316786

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Bemore Holding SA, Neuchâtel, nouveau Value Job Holding SA, Sion

Value Job Holding SA
Place du Scex 11
1950 Sion

Jusqu'ici
Bemore Holding SA
Rue du Puits-Godet 8a
2000 Neuchâtel

Bemore Holding SA, précédemment à Neuchâtel, CHE-104.212.501, société anonyme (No. FOSC 175 du 09.09.2021). Modification des statuts: 01.10.2021. 01.10.2021. Nouvelle raison sociale: Value Job Holding SA. Nouveau siège: Sion. Nouvelle adresse: Place du Scex 11, 1950 Sion. Nouveau but: La société a pour but principal toutes prises de participation dans des sociétés ou entreprises suisses ou étrangères dans tous les domaines à l'exception de participations immobilières en Suisse, ainsi que le conseil et le service aux particuliers et aux entreprises. La société peut exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, en relation directe ou indirecte avec son but ou apte à le favoriser, en Suisse et à l'étranger. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger et peut participer à toute entreprise ayant un rapport direct ou indirect avec son but en Suisse et à l'étranger. La société peut exercer toute activité appropriée pour son développement et la réalisation de ses buts. Nouveau capital-actions: CHF 6'750'000.00 [précédemment: CHF 15'750'000.00]. Nouveau capital-actions libéré: CHF 6'750'000.00 [précédemment: CHF 15'750'000.00]. Nouvelles actions: 6'750'000 actions nominatives de CHF 1.00 liées selon statuts [précédemment: 2'750'000 actions nominatives de CHF 5.00 et 2'000'000 actions nominatives de CHF 1.00 liées selon statuts (privilegiées quant au droit de vote, au dividende et au produit de liquidation)]. Réduction du capital-actions de CHF 15'750'000.00 à CHF 4'750'000.00 par réduction de la valeur nominale des 2'750'000 actions nominatives de CHF 5.00, liées selon statuts, entièrement libérées à CHF 1.00 pour supprimer un excédent passif constaté au bilan et simultanément augmentation ordinaire du capital de CHF 4'750'000.00 à CHF 6'750'000.00 par compensation de créances de CHF 768'000.00 au total et apport en espèces de CHF 1'231'500.00 contre remise en échange de 2'000'000.00 actions nominatives de CHF 1.00, liées selon statuts, entièrement libérées.

Par décision du 01.10.2021, l'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital. Pour les détails, voir les statuts. [biffé: Par décision du 09.01.2018, l'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital. Pour les détails, voir les statuts.].
Nouvelles communications: Communication aux actionnaires: convocation à l'assemblée générale par avis inséré dans la FOSC ou, si tous les actionnaires sont connus, par lettre simple ou par courriel. Personne(s) et signature(s) radiée(s): In-Albon, Josef, de Visp, à Versoix, administrateur, avec signature collective à deux. [Modification des statuts sur des points non soumis à publication].

Registre journalier no 4723 du 15.10.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 175, Date: 09.09.2021

Point de contact: Registre du commerce du Valais Central